

Cote du document:	EB 2022/135/R.1/Rev.3
Point de l'ordre du jour:	2
Date:	26 avril 2022
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session
Rome, 25-27 avril 2022

Ordre du jour de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration – Session hybride

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. En réponse à la demande formulée par plusieurs représentantes ou représentants, qui souhaitaient la reprise des réunions des organes directeurs en présentiel, la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration se tiendra dans un format hybride. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque Membre et Membre suppléant du Conseil d'administration sera invité à participer en personne ou à suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. La session du Conseil d'administration se tiendra donc à la fois sur Zoom et au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, du lundi 25 au mercredi 27 avril, de 12 h 30 à 17 h 30. Toutes les mesures voulues de prévention de la COVID-19 seront appliquées.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en séance
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
[A] = pour approbation; [E] = pour examen; [I] = pour information
Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)
4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.
Points présentés pour information (section IV)
5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.
Calendrier des travaux de la session
6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/135/R.1/Rev.2 + Add.1/Rev.2) [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA (EB 2022/135/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

- a) Action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination (EB 2022/135/R.3) [E]
- b) Budget et orientations stratégiques à moyen terme (2023-2025) (EB 2022/135/R.4/Rev.1) [E]
- c) Présentation orale faite par le Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de la surveillance [E]
- e) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I]
- f) Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine (EB 2022/135/R.39 + C.R.P.1 + Résumé de la présidence – Initiative de riposte à la crise) [E]

5. Évaluation [E]

- a) Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA (EB 2022/135/R.38 + Add.1)

6. Questions opérationnelles

- b) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/135/R.8) [E]

7. Questions financières

- a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (EB 2022/135/R.10) **(séance à huis clos)** [A]
- b) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
 - i) Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables (EB 2022/135/R.11) [E]
 - ii) Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés: dossiers de pays (EB 2022/135/R.12) [A]

8. Gouvernance

- a) Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/135/R.13) [A]

Questions diverses

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 22 avril 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

9. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles: plan d'action pour la période 2022-2023 (EB 2022/135/R.14)

10. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
 - i) Burundi (EB 2022/135/R.15)
 - ii) Eswatini (EB 2022/135/R.16 + Add.1)

11. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/135/R.17 + Add.1)
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - i) Afrique orientale et australe
 - a. Burundi (EB 2022/135/R.18 + Add.1)
 - b. Eswatini (EB 2022/135/R.19 + Add.1 + Add.2)
 - c. République-Unie de Tanzanie (EB 2022/135/R.20)

12. Rapports de situation [E]

- a) Rapport sur la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion (EB 2022/135/R.21)
- b) Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA sur les dons ordinaires (EB 2022/135/R.22)
- c) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre de partenariat (EB 2022/135/R.23)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Si un représentant ou une représentante au Conseil d'administration en fait la demande, ces points peuvent être inscrits à l'ordre du jour afin d'être discutés en séance. Ces demandes doivent être transmises au Secrétariat (gb@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session du Conseil d'administration. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les Membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chaque proposition. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 13 mai 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

4. Questions institutionnelles

- d) Politiques et stratégies
 - i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement (EB 2022/135/R.5) **[A]**¹
 - ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (EB 2022/135/R.6) **[A]**¹

6. Questions opérationnelles

- a) Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (EB 2022/135/R.7) **[A]**¹
- c) Opérations non souveraines dans le secteur privé : Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie (EB 2022/135/R.9 + Add.1) **[A]**¹

13. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Bangladesh: Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes (EB 2022/135/R.24 + Sup.1)
 - b. Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – Financement additionnel (EB 2022/135/R.25 + Corr.1 + Corr.2)

¹ Point devant initialement faire l'objet d'un examen en séance, ensuite renvoyé pour vote par correspondance avec l'approbation du Conseil. Le point de l'ordre du jour et la cote restent inchangés.

14. Questions financières

- a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021
(EB 2022/135/R.26 + EB 2022/135/INF.3) **[A]**

15. Questions diverses

- a) Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti
(EB 2022/135/R.27) **[A]**
- b) Mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA (EB 2022/135/R.28) **[A]**

IV. Points présentés pour information

16. Évaluation [I]

- a) Manuel de l'évaluation (EB 2022/135/R.29)

17. Rapports des organes subsidiaires [I]

- a) Procès-verbal de la cent seizième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/135/R.30)
- b) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-quatrième réunion (EB 2022/135/R.31)

18. Questions financières [I]

- a) Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/135/R.32)

V. Autres documents soumis pour information [I]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

D'autres documents soumis pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront disponibles sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA [E]

Comme suite à la demande du Conseil d'administration, qui souhaitait la tenue d'un débat stratégique avec le Président du FIDA au début de chaque session du Conseil, un document relatif à une question qui présente un intérêt stratégique pour le Fonds, et sur laquelle le Président désire recueillir les contributions et les orientations du Conseil, sera communiqué. Ce débat visera à susciter la concertation et les échanges de vues entre représentantes et représentants au Conseil et la direction.

4. Questions institutionnelles

a) Action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination [E]

Présentation par la direction d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

b) Budget et orientations stratégiques à moyen terme (2023-2025) [E]

Perspectives budgétaires à moyen terme pour la période 2023-2025, y compris les principaux facteurs de coût et les scénarios budgétaires à hiérarchiser

c) Présentation orale faite par le Bureau de la déontologie et de la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de la surveillance [E]

Le Bureau de la déontologie et la Section des enquêtes, relevant du Bureau de l'audit et de surveillance, présenteront au Conseil d'administration leurs activités institutionnelles respectives.

e) Déclaration de l'Association du personnel du FIDA [I]

Comme convenu à la cent trente quatrième session du Conseil d'administration, le Comité exécutif de l'Association du personnel du FIDA présentera au Conseil d'administration, pour information, une déclaration sur les questions relatives au personnel.

f) Répercussions, du point de vue de la sécurité alimentaire et des communautés rurales, de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine [E]

Le point concerné a été ajouté à l'ordre du jour sur demande de plusieurs membres du Conseil d'administration. La direction compte communiquer une analyse des effets du conflit en cours et les contre-mesures proposées par le FIDA pour préserver la résilience rurale, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.

5. Évaluation [E]

a) Synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des opérations appuyées par le FIDA

Sur demande des membres du Comité de l'évaluation, la synthèse d'évaluations sur la performance des pouvoirs publics dans le cadre des

opérations appuyées par le FIDA, assortie de la réponse de la direction, est présentée au Conseil pour examen. Les synthèses ont pour objet de rendre compte des connaissances et expériences engrangées au FIDA et dans d'autres institutions financières internationales sur tel ou tel sujet. Le présent rapport porte sur les enseignements et bonnes pratiques dégagés à l'occasion d'opérations financées par le FIDA.

6. Questions opérationnelles

- b) **Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]**
Résumé des discussions tenues lors de la consultation sur les COSOP, les propositions de projets, de programmes et de dons et les opérations non souveraines dans le secteur privé qui seront soumis à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration.

7. Questions financières

- a) **Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (séance à huis clos) [A]**
Comme suite à l'approbation de la création du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA, la direction présente dans ce document d'autres propositions d'investisseurs et d'opérations de placement privé, aux fins d'examen par le Comité d'audit et d'approbation ultérieure par le Conseil d'administration. Ces investisseurs et ces opérations sont conformes aux cinq piliers de la stratégie d'emprunt établie par le Fonds dans le Cadre d'emprunt intégré. Le Fonds exécutera les opérations au moment où les conditions du marché seront les plus favorables en vue de mobiliser des financements pour FIDA12, lesquels seront accessibles par l'intermédiaire du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées.
- b) **Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés**
- i) **Examen de la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des approches envisageables [E]**
Aperçu général de l'initiative et de la participation du Fonds à celle-ci depuis ses débuts
- ii) **Participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés: dossiers de pays [A]**
Ce document, soumis à l'attention du Conseil d'administration, présente deux nouveaux dossiers pays en faveur duquel le FIDA souhaite mobiliser sa participation à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

8. Gouvernance

- a) **Sélection de la présidence externe de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA [A]**
Conformément à la pratique commencée pour la Consultation sur FIDA9 et poursuivie pour les Consultations sur FIDA10, FIDA11 et FIDA12, la direction propose de mettre en place une procédure de sélection d'une présidence externe de la Consultation sur FIDA13.

Questions diverses

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 22 avril 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne. Un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

9. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles: plan d'action pour la période 2022-2023

Des informations actualisées, assorties d'un plan d'action pour la période 2022-2023, seront communiquées au Conseil d'administration au sujet de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

10. Évaluation [E]

- a) Évaluations des stratégies et programmes de pays
- i) Burundi
 - ii) Eswatini

11. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19

Le rapport rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, notamment sur les financements approuvés et prévus, et fait le point sur d'autres aspects de la riposte du FIDA à la COVID-19.

- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
- i) Afrique orientale et australe
 - a. Burundi
 - b. Eswatini
 - c. République-Unie de Tanzanie

12. Rapports de situation [E]

- a) Rapport sur la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion
Conformément à la section VII de la Stratégie du FIDA pour la diversité, l'équité et l'inclusion, la direction entend présenter un premier rapport sur les progrès de l'application de la stratégie concernée, en particulier les phases I (2021) et II (2022) du plan en trois étapes prévu dans ce document.
- b) Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique du FIDA sur les dons ordinaires

On trouvera dans le rapport: des informations actualisées sur l'élaboration en cours des nouvelles procédures d'application de la Politique sur les dons ordinaires approuvée par le Conseil en avril 2021; des informations sur la manière dont le Fonds entend donner suite aux cinq domaines d'action prioritaires approuvés par le Conseil en décembre 2021 et mettre davantage

l'accent sur l'appui fourni au niveau des pays; la liste des dons au titre des guichets mondial/régional et des guichets de pays approuvés par le Président en 2021.

c) **Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre de partenariat**

On trouvera dans le rapport de situation un aperçu des progrès accomplis au regard des six objectifs prévus dans le Cadre de partenariat, approuvé par le Conseil en septembre 2019, et un bilan des défis à relever pendant FIDA12.

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Si un représentant ou une représentante au Conseil d'administration en fait la demande, ces points peuvent être inscrits à l'ordre du jour afin d'être discutés en séance. Ces demandes doivent être transmises au Secrétariat (gb@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session du Conseil d'administration. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Ils seront invités à exprimer, pour les Membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chaque proposition. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 13 mai 2022, à minuit (heure de Rome).

4. Questions institutionnelles

d) Politiques et stratégies

i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement [A]²

Stratégie présentée, pour approbation par le Conseil d'administration, comme suite aux engagements pris au titre de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12)

ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé [A]

Document définissant le champ d'application et la teneur de la politique en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé. On y trouvera la description des informations à communiquer d'office pour chaque projet d'opérations non souveraines dans le secteur privé, avant et après approbation, à savoir entre autres le descriptif du projet et sa conformité avec les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA.

6. Questions opérationnelles

a) Délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets [A]

Après reconduction par le Conseil d'administration, en décembre 2021, de la délégation au Président du FIDA du pouvoir d'approuver, pour une durée limitée, des dérogations à la Politique relative à la restructuration des projets et à la Proposition d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets, la direction s'était engagée à communiquer les leçons retenues, ainsi qu'une proposition de pérennisation de cette délégation. On trouvera dans le document une analyse générale sur ce point, y compris les leçons retenues à ce jour, ainsi qu'une demande d'approbation d'un mécanisme permanent, adressée au Conseil d'administration, à l'appui de ces importants instruments.

c) Opérations non souveraines dans le secteur privé : Crédit aux fins de l'éducation en zone rurale – Institution financière de développement (CRECER IFD): promotion du développement rural par la microfinance dans l'État plurinational de Bolivie [A]

Proposition de financement de l'élargissement du portefeuille de microfinance rurale de CRECER IFD dans l'État plurinational de Bolivie.

³ Point devant initialement faire l'objet d'un examen en séance, ensuite renvoyé pour vote par correspondance avec l'approbation du Conseil. Le point de l'ordre du jour et la cote restent inchangés.

13. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
- i) Asie et Pacifique
- a. **Bangladesh:** Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes
- Institution initiatrice: Banque asiatique de développement
Durée du projet: 7 ans
Coût total du projet: 225,0 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA: 43,0 millions d'USD
Cofinanceurs:
Banque asiatique de développement: 106,0 millions d'USD
Gouvernement néerlandais: 17,8 millions d'USD
Gouvernement bangladais: 51,0 millions d'USD
Bénéficiaires: 7,0 millions d'USD
L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.
- b. **Pakistan:** Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab – Financement additionnel
- Institution initiatrice: FIDA
Durée du projet: 5 ans
Coût total du projet (financement additionnel seulement): 56,67 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA: 50 millions d'USD
Cofinanceurs:
Gouvernement: 5,57 millions d'USD
Bénéficiaires: 1,10 million d'USD
L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes est recommandé.

14. Questions financières

- a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 [A]
- L'article XII du Règlement financier du FIDA prévoit que les états financiers audités du Fonds sont soumis par le Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs, pour approbation, à sa session annuelle. En conséquence, les états financiers du FIDA pour 2021, le rapport du commissaire aux comptes et l'attestation indépendante du commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière, accompagnés d'une déclaration de la direction, seront présentés au Conseil d'administration pour examen, puis seront soumis à la prochaine session du Conseil des gouverneurs. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers seront inclus dans le Rapport annuel 2021 du FIDA. Une note d'information sera également incluse pour présenter un examen de haut niveau des états financiers 2021 du FIDA et mettra en relief plusieurs points importants sélectionnés par la direction du FIDA.

15. Questions diverses

- a) Accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti [A]
- Demande d'autorisation, au bénéfice du Président, aux fins de la négociation et la conclusion d'un accord-cadre de cofinancement entre le FIDA et la Cassa Depositi e Prestiti

- b) **Mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA [A]**
Demande d'autorisation, au bénéfice du Président, aux fins de la négociation et la conclusion d'un mémoire d'accord entre la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company Inc. Kenya, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le FIDA